

La décharge de Saint-Escobille, on n'en veut pas ! Etampois, exprimez-vous, mobilisez-vous !

En qualifiant le projet à Saint-Escobille de Projet d'Intérêt Général, le Préfet de l'Essonne a obligé la commune à engager une révision simplifiée (modification) de son Plan d'Occupation des Sols. Dans les faits, cette obligation peut s'avérer être une occasion en or de redire NON à cette opération. Les habitants de la région concernée sont donc invités à la saisir et à venir témoigner de leur refus ! Une enquête publique se déroule jusqu'au 5 novembre en mairie de Saint-Escobille.

Comment donner votre avis ?

En joignant l'ADSE au : 01 69 95 31 32,

06 79 16 06 71, adse-saintescobille@neuf.fr
ou www.adse-saintescobille.com

Où consulter le dossier ?

En mairie de Saint-Escobille, les lundi, vendredi et samedi 9 h-12 h, mardi et jeudi 13 h 30-18 h. Sur www.saint-escobille.fr

Si vous ne pouvez pas vous déplacer...

Adressez votre avis au commissaire-enquêteur Arnaud de La Chaise à la Mairie, rue du Château, 91410 Saint-Escobille ou par courriel sur mairieescobille@wanadoo.fr

Rencontrez le commissaire-enquêteur en mairie de Saint-Escobille, le 30 octobre (9 h-12 h) et le 5 novembre (14 h-17 h).